

Démographie et différences

Colloque international de Montréal (7-10 juin 1988)



ASSOCIATION INTERNATIONALE DES DÉMOGRAPHES DE LANGUE FRANÇAISE

AIDELF

Croissance du nombre des isolés en France : vers de nouveaux comportements ?

• **Christiane DELBES*** et **Joelle GAYMU****

* Fondation nationale de gérontologie, Paris, France

** Institut national d'études démographiques, Paris, France

Le fait de vivre seul⁽¹⁾ ne signifie pas automatiquement isolement social, et, selon l'âge, la vie en solitaire n'a pas la même signification. Plutôt voulue ou plutôt subie, elle n'a pas les mêmes implications sociales et surtout pas, la même envergure : si l'isolement accidentel reste un phénomène tout à fait marginal aux âges jeunes, il devient un mode de vie quasi majoritaire pour les femmes de 75 ans ou plus.

Près de 5 millions de personnes vivaient seules en France en 1982. Cette population, qui n'a pas cessé de croître au fil des recensements et notamment entre 1962 et 1982, représente désormais 12 % de la population adulte contre seulement 9,2 % (soit 3 millions), 20 ans plus tôt.

Dans quelle mesure cette augmentation du nombre des ménages d'une personne traduit-elle l'émergence de nouveaux comportements? Résulte-t-elle d'un simple effet mécanique lié à l'évolution démographique, de la modification des structures matrimoniales (en particulier, de la raréfaction des mariages et de la croissance des divorces) ou d'une accentuation de l'isolement au sein de la population des non mariés? Ou encore en fonction des âges et du sexe, cette augmentation est-elle la conséquence de la combinaison de ces différents facteurs?

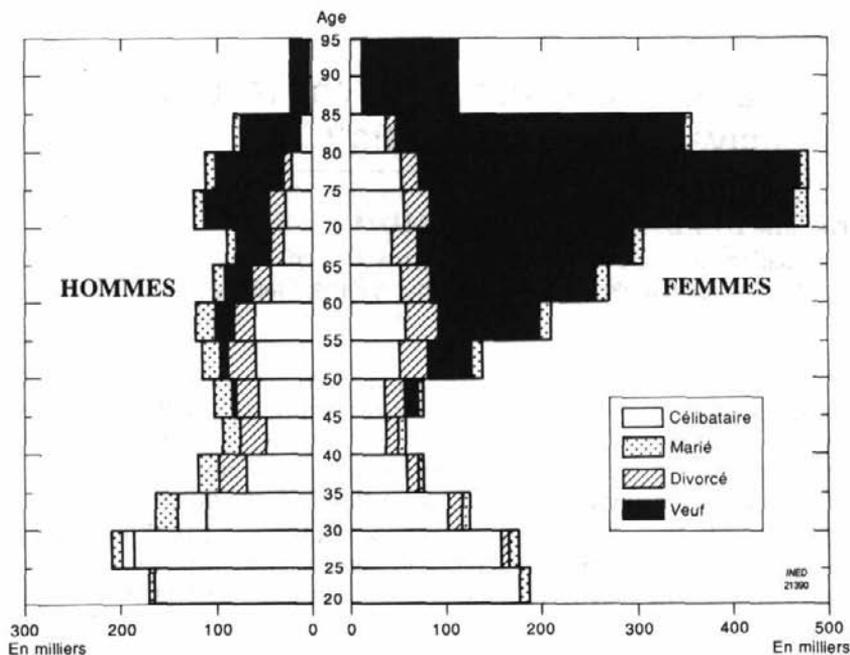
L'analyse de l'évolution des différents types d'isolement résidentiel nous renseignera sur l'émergence éventuelle de nouveaux comportements (évolution de la cohabitation parents-enfants, de l'autonomie des personnes âgées), et au-delà, nous permettra d'identifier des populations à risque croissant d'isolement dans l'avenir. Mais avant toute chose, qui sont ces personnes qui vivent seules?

I.- Description de la population isolée en 1982

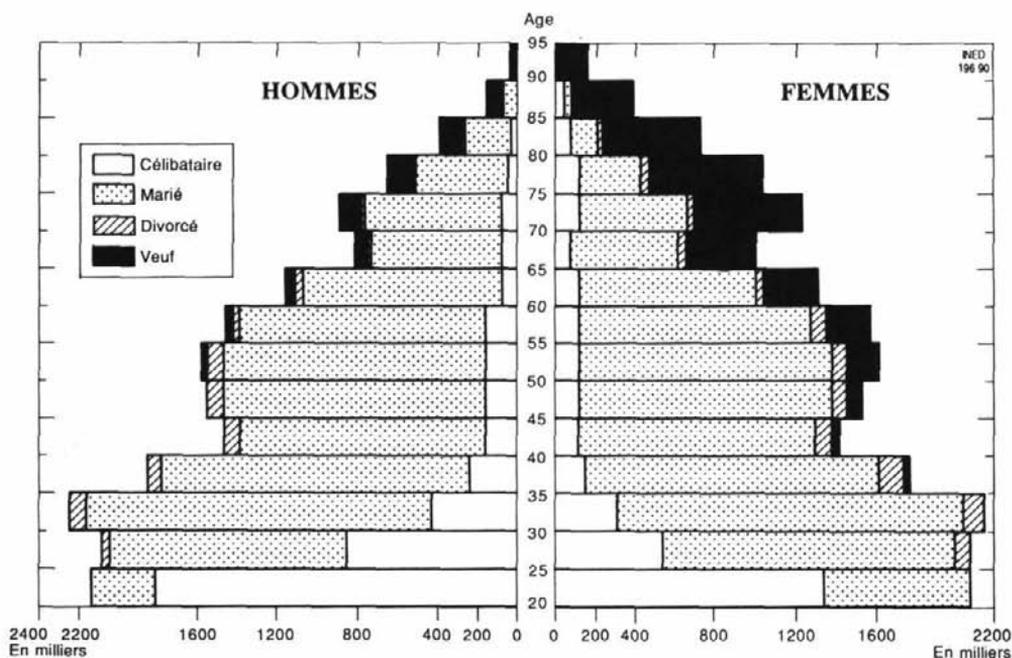
Comme en témoigne le graphique 1, la population des solitaires est surtout composée de veufs (45,0%), de célibataires (37,1 %) et de divorcés (10,5 %)⁽²⁾. Les risques de vivre ces différents états étant fortement liés à l'âge et au sexe (cf graphique 2), la structure est particulièrement déformée. Elle est caractérisée par un survieillessement,

⁽¹⁾ Par « isolés » nous entendons les individus déclarant au recensement vivre seuls dans un logement. Nous sommes conscients que parmi eux, certains sont des cohabitants sporadiques dont le nombre, qui plus est, varie au fil des recensements, mais seule une enquête permettrait de quantifier ce biais.

⁽²⁾ Les mariés vivant seuls sont principalement des époux séparés de corps auxquels s'ajoutent chez les hommes à l'âge actif des étrangers..



Graphique 1.- Les isolés selon l'état matrimonial en 1982



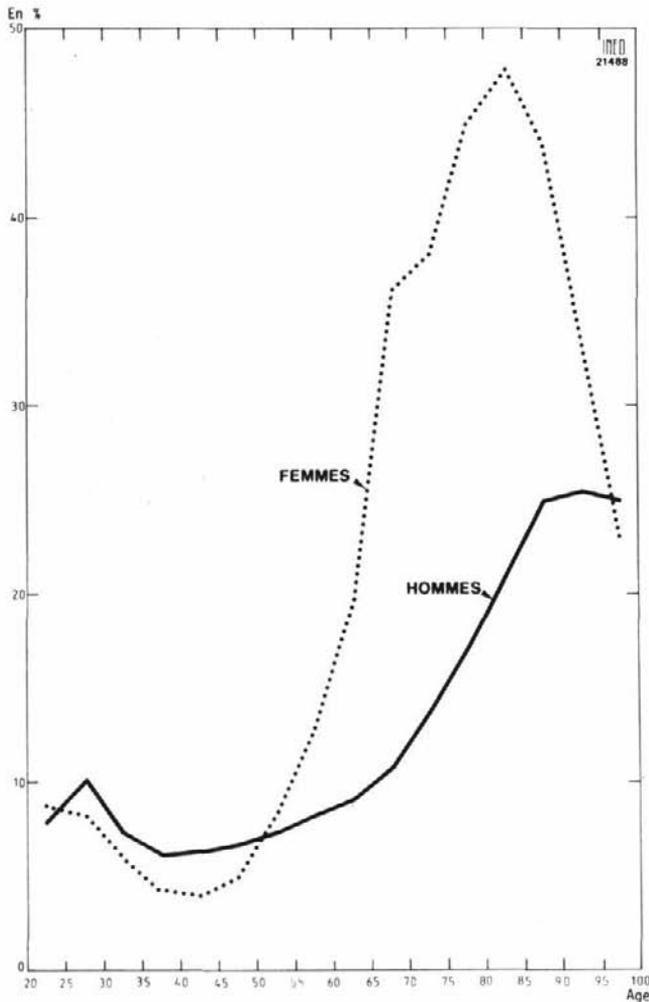
Graphique 2.- La population totale selon l'état matrimonial en 1982

une surreprésentation masculine aux âges jeunes (compte tenu de l'écart d'âge au mariage, les femmes sont plus fréquemment mariées à ces âges-là), et surtout, une surreprésentation de la fraction féminine au-delà de 55 ans (du fait de la mortalité différentielle).

Parmi les isolés de 20 ans et plus, 47,7% sont des personnes âgées de 65 ans et plus, 65,5% sont des femmes, 38,3% des femmes de 65 ans et plus, 32%, des femmes ayant fêté leur 70^{ème} anniversaire.

TABLEAU 1. — POPULATION TOTALE, POPULATION DES CÉLIBITAIRES + VEUFs + DIVORCÉS, POPULATION TOTALE DES ISOLÉS, POPULATION DES ISOLÉS CÉLIBITAIRES + VEUFs + DIVORCÉS, AU RECENSEMENT DE 1982

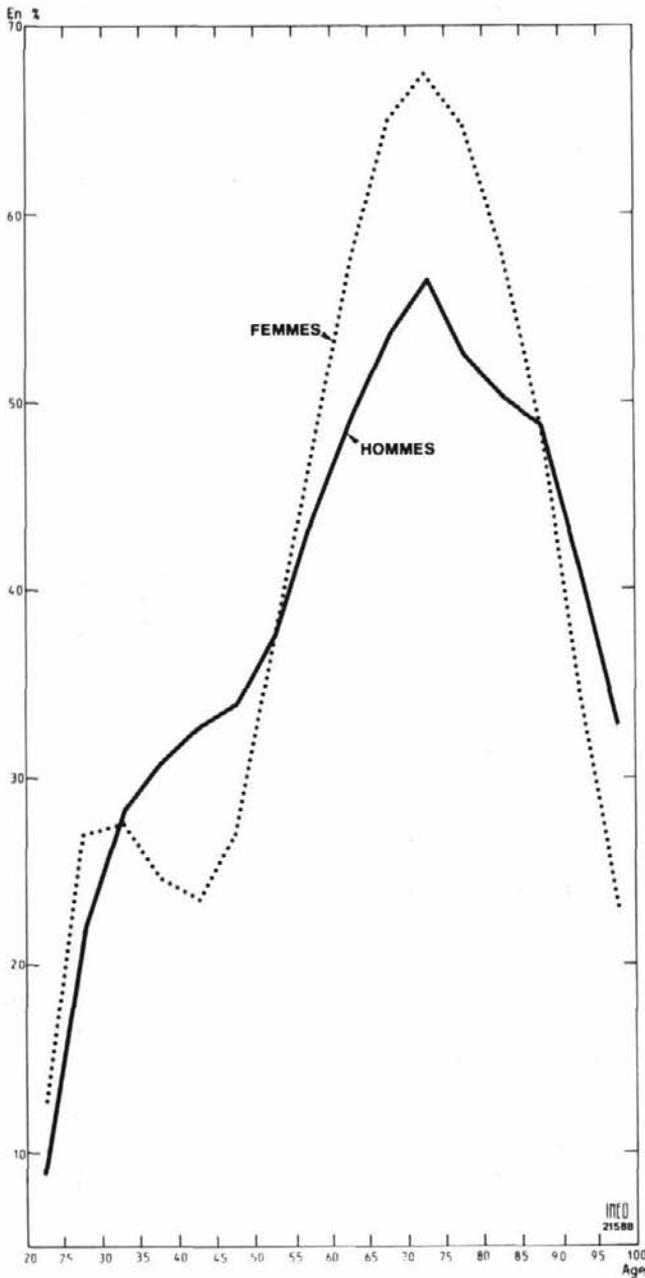
1982		Population totale	C+V+D	C + V + D	Isolés totaux	Isolés tot.	Isolés C+V+D	Isolés C + V + D
				Population totale (en %)		Population totale (en %)		C + V + D (en %)
20-24	H	2 124 840	1 813 560	85,35	167 140	7,87	163 740	9,03
	F	2 106 700	1 382 520	65,62	185 300	8,80	182 240	13,18
25-29	H	2 104 780	901 840	42,85	210 440	10,00	199 120	22,08
	F	2 089 920	628 580	30,08	174 520	8,35	169 320	26,94
30-34	H	2 221 800	507 840	22,86	163 480	7,36	143 860	28,33
	F	2 151 700	428 020	19,89	122 520	5,69	117 120	27,36
35-39	H	1 857 320	314 100	16,91	117 680	6,34	96 460	30,71
	F	1 766 380	293 840	16,64	76 600	4,34	73 140	24,89
40-44	H	1 472 560	226 520	15,38	94 160	6,39	74 060	32,69
	F	1 413 440	227 040	16,06	56 760	4,02	53 080	23,38
45-49	H	1 554 120	244 380	15,72	101 280	6,52	82 580	33,79
	F	1 523 400	259 720	17,05	75 900	4,98	70 300	27,07
50-54	H	1 589 440	255 920	16,10	115 980	7,30	96 400	37,67
	F	1 622 160	332 840	20,52	135 440	8,35	125 620	37,74
55-59	H	1 475 260	235 100	15,94	120 400	8,16	102 640	43,66
	F	1 580 680	409 360	26,00	207 720	13,14	195 980	47,87
60-64	H	1 174 700	186 020	15,84	105 360	8,97	91 600	49,24
	F	1 334 040	441 540	33,10	266 980	20,10	255 760	57,92
65-69	H	806 740	148 420	18,40	88 160	10,93	79 420	53,51
	F	1 003 100	447 940	44,66	301 660	36,07	292 460	65,29
70-74	H	900 540	202 900	22,53	124 080	13,78	114 700	56,53
	F	1 244 560	689 440	55,40	475 000	38,17	465 740	67,55
75-79	H	654 380	185 680	28,37	112 700	17,22	97 640	52,59
	F	1 045 380	721 400	69,01	474 600	45,40	467 180	64,76
80-84	H	380 460	144 100	37,87	80 560	21,17	72 640	50,41
	F	739 480	604 220	81,71	353 900	47,86	350 580	58,02
85 et +	H	182 960	100 360	54,85	46 340	25,33	42 900	42,75
	F	557 400	517 520	92,85	223 740	40,14	222 280	42,95
Tous Ages	H	18 499 900	5 466 740	29,55	1 647 760	8,91	1 457 760	26,67
	F	20 178 340	7 383 980	35,59	3 130 640	15,51	3 040 800	41,18
T		38 678 240	12 850 720	33,20	4 778 400	12,35	4 498 560	35,00



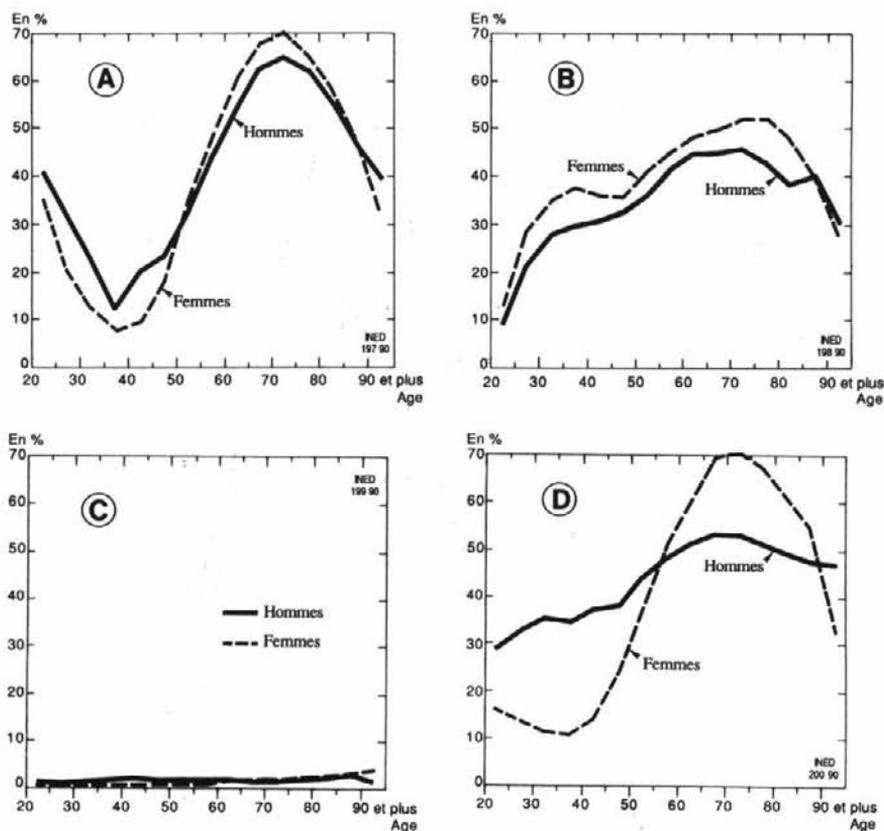
Graphique 3.- Proportion de personnes vivant seules dans la population totale selon le sexe et l'âge en 1982

En outre, à ces écarts selon le sexe dans les risques de se trouver ou de se retrouver non marié s'ajoutent au fil des âges et à même état matrimonial des tendances différentes à vivre seul⁽³⁾ (cf tableau 1, graphiques 3 et 4).

⁽³⁾ Ce dernier facteur ou « fréquence parmi les célibataires, veufs et divorcés de ceux qui effectivement vivent seuls » est appelé propension à vivre seul – par Michael et Fuchs. cf. L. Roussel, « Les ménages d'une personne, évolution récente », *Population*, n° 6, 1983, pp. 995 et 1016.



Graphique 4.- Proportion de personnes vivant seules parmi les non mariés selon le sexe et l'âge en 1982



Graphique 5.- Proportion de personnes vivant seules selon le sexe et l'âge en 1982

A : parmi les veufs B : parmi les célibataires C : parmi les mariés D : parmi les divorcés

Jusqu'à 30 ans, les isolés sont, à concurrence de 97% célibataires. A ces âges, la proportion d'isolés dans la population totale est très légèrement plus forte pour les hommes que pour les femmes (cf. graphique 5). Cela tient uniquement au fait qu'ils sont plus fréquemment célibataires car, d'une façon générale, à ces âges-là, à situation matrimoniale identique, les femmes vivent un peu plus souvent seules que les hommes (cf. graphique 3). Seul un plus fort désir d'indépendance, joint peut-être à une meilleure maîtrise des tâches ménagères, explique cette autonomie plus précoce des jeunes femmes célibataires. Elles sont, en effet, beaucoup plus souvent au chômage et, entre 20 et 24 ans, poursuivent plus fréquemment des études que leurs homologues masculins (18,8% contre 17,3%).

Entre 30 et 50 ans, 60% des isolés en moyenne sont des célibataires et 30% des divorcés. A ces âges, les hommes résident nettement plus souvent seuls que les femmes. Les proportions de solitaires dans la population totale restent toutefois faibles, toujours inférieure à 8%. Étant donné que, selon le sexe, il n'y a guère de contraste de situation

dans le mariage, c'est dans les propensions à vivre seul à état matrimonial donné qu'il faut chercher l'explication. Le célibat n'entraîne que peu d'écart dans les risques de solitude. C'est le divorce qui fait l'essentiel de la différence et explique la plus grande fréquence de l'isolement masculin. Les hommes divorcés sont, en moyenne; 2,5 fois plus souvent seuls que les femmes : leur plus forte probabilité de vivre en concubinage ne compense pas leur moins grande chance d'habiter avec leurs enfants (les femmes obtenant la garde dans 85% des cas). Notons la forte croissance à partir de 45 ans de la proportion de femmes divorcées habitant seules, conséquence à la fois du départ des enfants et de leurs faibles chances de retrouver un compagnon.

Entre 50 et 85 ans, l'isolement résidentiel progresse à vive allure (il concerne par exemple, 1 femme sur 5 entre 50 et 54 ans, mais 2 sur 5, 10 ans plus tard) et, à ces âges, les femmes habitent beaucoup plus fréquemment seules. Il faut dire qu'elles sont doublement prédisposées à la vie en solitaire.

D'une part l'inégalité devant la mort, la différence d'âge au mariage, les font basculer beaucoup plus précocement et massivement dans le veuvage : ainsi entre 75 et 84 ans, les veuves sont 2,4 fois plus nombreuses que les femmes mariées alors que les hommes mariés sont 3 fois plus nombreux que les veufs.

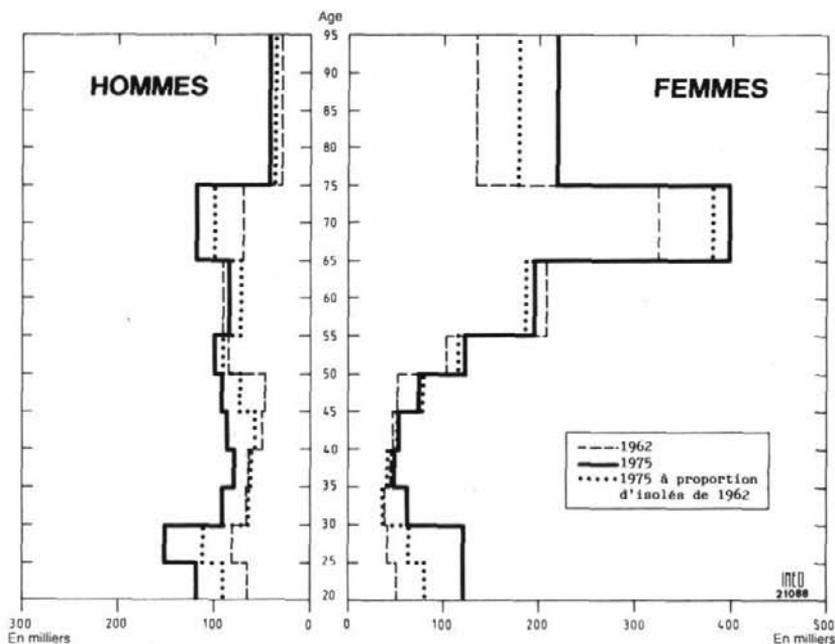
D'autre part, une fois la perte du conjoint survenue, l'isolement semble moins rebuter les femmes à âge égal (plus de 70% des veuves de 70-74 ans sont isolées, contre moins de 67% de leurs homologues masculins). Conséquence de la répartition traditionnelle des rôles entre les sexes, les hommes se retrouvent beaucoup plus désarmés lorsque leur épouse disparaît et sont moins capables de faire face à la vie en solitaire.

La proportion d'isolés parmi les non-mariés augmente pour les deux sexes jusqu'à 75 ans suite au départ des enfants et au décès des parents : elle atteint alors le maximum de 67,6% pour les femmes et de 56,5% pour les hommes. Conséquences de la croissance des handicaps, elle baisse après ce seuil en restant, toutefois, toujours supérieure pour les femmes. Alors que l'on sait, par ailleurs, que leur degré d'incapacité est plus fort, leur plus grande maîtrise des tâches domestiques explique sans doute qu'elles sont un peu moins souvent accueillies par leurs proches et qu'elles entrent beaucoup moins fréquemment en institution (plus de 13% des hommes non mariés de 75 à 70 ans vivent dans des établissements sanitaires ou sociaux contre moins de 8,5% de leurs homologues féminins).

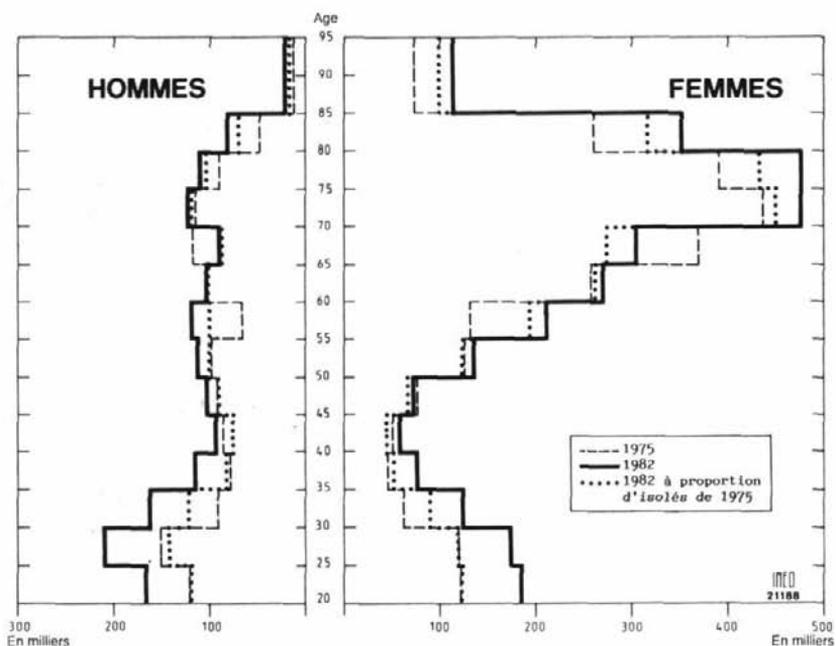
Après 85 ans, alors que la proportion de veuves ne cesse de croître au fil des âges, il peut sembler paradoxal que la proportion d'isolées baisse chez les femmes. Elle reste, par contre, à peu près constante chez les hommes.

Leur propension à vivre seules subit en effet une forte chute et devient inférieure à celle des hommes. En fait, c'est à partir de 85 ans que les limitations de l'autonomie deviennent vraiment sévères, elles se manifestent de façon beaucoup plus accusée pour les femmes; 29,4% peuvent seulement se lever un peu ou sont confinées au lit, 14,5% des hommes sont dans ce cas⁽⁴⁾. Les femmes entrent, alors, massivement en institution où l'on retrouve plus de 29% des non-mariées à 90 ans et plus contre 25% des hommes.

⁽⁴⁾ Colvez (A.). - «L'espérance de vie sans incapacité en France en 1982», *Population*, n° 6, 1986, pp. 1025-1042.



Graphique 6.- Incidence du facteur démographique sur l'évolution de la pyramide des isolés entre 1962 et 1975



Graphique 7.- Incidence du facteur démographique sur l'évolution de la pyramide des isolés entre 1975 et 1982

Sans doute, la moindre hétérogénéité de la population des grands vieillards masculins explique pourquoi ces dernières tendances sont moins accentuées pour eux.

De quelles évolutions résultent ces disparités? Quelles ont été, durant ces dernières années, les principales tendances qui ont contribué à accroître, ou, au contraire, à réduire les écarts?

II.- Évolution de la population isolée durant la période 1968-1982

L'évolution du nombre des isolés résulte de modifications socio-démographiques dont les incidences sont des plus diverses.

La variation du nombre des isolés due aux structures démographiques est la conséquence à la fois de l'évolution globale de la population adulte et de la modification de sa structure par âge. A taux d'isolement identique, un vieillissement de la population induira automatiquement une croissance du nombre des isolés.

La variation imputable aux transformations sociologiques résulte, à la fois, des changements de comportements matrimoniaux et des transformations de la cohabitation intergénérationnelle.

Entre 1962 et 1975, les ménages d'une personne ont augmenté de 34,8%, soit 1 million d'individus, passant de 2 895 000 à 3 902 060. En 1982, leur effectif atteignait 4 778 400, soit une croissance de 22,5% ou de 876 340 personnes durant la dernière période intercensitaire. Les ordres de grandeur, en valeur absolue, sont donc tout à fait comparables alors que les laps de temps vont pratiquement du simple au double (sur les mêmes périodes, les effectifs globaux de 20 ans et plus n'ont cru respectivement que de 15,7 et 6,1%).

On peut prendre la mesure de l'effet de l'évolution démographique, et, en particulier, du vieillissement général de la population, en recalculant à chaque âge, le nombre de ménages d'une personne à proportions d'isolés initiales. *Si l'évolution démographique «explique» la moitié de la croissance du nombre des isolés durant la première période, son rôle décroît ensuite puisqu'elle n'explique plus que le quart de la variation entre 1975 et 1982.*

Comme en témoignent les graphiques 6 et 7, le facteur démographique a joué plus ou moins selon les âges et périodes, mais il n'explique que fort rarement la totalité de la croissance. C'est donc dans les modifications de comportement, à la fois, en matière de mariage et d'isolement, à état matrimonial donné, qu'il faut chercher l'explication des surplus.

Partant de la formule

$$\frac{I_1}{I_0} = \frac{P_1}{P_0} \times \frac{\frac{C_1 + V_1 + D_1}{P_1}}{\frac{C_0 + V_0 + D_0}{P_0}} \times \frac{\frac{I_1}{C_1 + V_1 + D_1}}{\frac{I_0}{C_0 + V_0 + D_0}}$$

et en décrivant 3 types d'effet,

$\frac{P_1}{P_0}$: évolution de la population totale

$$\frac{C_1 + V_1 + D_1}{P_1} = \text{évolution de la proportion de célibataires, veufs et divorcés dans la population totale}$$

$$\frac{C_0 + V_0 + D_0}{P_0}$$

$$\frac{I_1}{C_1 + V_1 + D_1} = \text{évolution de la proportion d'isolés parmi les célibataires, veufs et divorcés}$$

$$\frac{I_0}{C_0 + V_0 + D_0}$$

une profonde hétérogénéité des composantes de l'évolution apparaît (tableaux 2 et 3) :

- *Les isolés de moins de 30 ans* ont connu une plus forte croissance. Leur nombre a triplé entre 1962 et 1982 et l'augmentation a été plus soutenue pour les femmes (coefficient multiplicateur de 3,7). Mais 1975 marque une cassure dans les déterminants de la croissance. En effet, la très forte augmentation que l'on observe entre 1962 et 1975 tient autant à l'évolution démographique (les générations du « baby-boom » succèdent aux classes peu nombreuses nées entre 1933 et 1945) qu'aux changements de comportements des non mariés. Ces derniers se sont mis à vivre beaucoup plus fréquemment seuls et ceci vaut de façon plus accentuée encore pour les femmes.

A partir de 1975, le facteur démographique ne joue plus, le surplante dans l'explication de la croissance, la raréfaction des mariages (surtout chez les 25-29 ans où la proportion de célibataires augmente de plus de 30%). Chez les plus jeunes continue à être prépondérante la diffusion de la vie en solitaire chez les célibataires (contrairement à la période précédente, la croissance des propensions à vivre seul est légèrement plus forte chez les hommes). Sans aucun doute, cette progression de l'isolement résidentiel des jeunes célibataires cache une pluralité de situation; départ plus précoce du foyer parental de ceux qui disposent d'un emploi, et a contrario, accentuation de la dépendance des chômeurs vis-à-vis de leur famille. Le premier phénomène l'emporte cependant.

- *Chez les adultes (30-55 ans)*, le nombre de ménages de solitaires a augmenté de 34% entre 1952 et 1975 et de près de 31% durant les sept années suivantes (la croissance ayant été légèrement plus forte pour les hommes).

Ici encore, entre les deux périodes, s'opposent les composantes des évolutions.

Entre 1962 et 1975 a surtout joué l'augmentation de la propension à vivre seul des non-mariés et cela de façon toujours légèrement plus importante pour les hommes. L'évolution démographique a aussi contribué, mais dans une moindre mesure, à augmenter le nombre des isolés. Elle a aidé à gonfler le nombre des solitaires de 40-44 ans et surtout ceux de 45-49 ans (en 1962, cette dernière tranche d'âges correspond aux générations creuses nées pendant la première guerre mondiale, alors qu'en 1975 il s'agit des générations plus nombreuses de l'entre-deux guerres). Par contre, la proportion de non-mariés a baissé, la diminution du célibat ayant plus que compensé l'augmentation du divorce.

A partir de 1975 interviennent à la hausse, à la fois :

- La modification des structures matrimoniales, autrement dit, le recul de l'âge au mariage aux âges jeunes et la croissance des divorces (dont la proportion a quasiment

TABLEAU 2. — ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES ISOLÉS ET DE SES DÉTERMINANTS ENTRE 1962 ET 1975

		1	2	3	4	Taux annuel de croissance en %
20-24 ans	H	1,49	0,92	1,38	1,88	5,0
	F	1,57	0,99	1,46	2,28	6,6
25-29 ans	H	1,45	0,82	1,62	1,93	5,2
	F	1,45	1,05	1,90	2,88	8,5
30-34 ans	H	0,95	0,83	1,76	1,38	2,5
	F	0,90	0,98	1,73	1,53	3,3
35-39 ans	H	0,95	0,92	1,46	1,27	1,8
	F	0,91	0,88	1,37	1,10	0,7
40-44 ans	H	1,18	1,06	1,26	1,58	3,6
	F	1,14	0,91	1,20	1,25	1,7
45-49 ans	H	1,53	1,04	1,12	1,77	4,5
	F	1,47	0,87	1,11	1,43	2,8
50-54 ans	H	1,09	0,94	1,13	1,16	1,1
	F	1,10	0,91	1,18	1,18	1,3
55-64 ans	H	0,83	0,91	1,16	0,88	-1,0
	F	0,84	0,92	1,22	0,94	-0,5
65-74 ans	H	1,40	0,96	1,17	1,57	3,5
	F	1,19	0,90	1,19	1,26	1,8
75 ans et +	H	1,25	0,89	1,22	1,36	2,4
	F	1,33	0,97	1,17	1,51	3,2
Tous âges	H	1,17	0,99	1,21	1,39	2,6
	F	1,15	1,00	1,17	1,33	2,2

$$\frac{I_1}{I_0} = \frac{P_1}{P_0} \times \frac{\frac{C_1 + V_1 + D_1}{P_1}}{\frac{C_0 + V_0 + D_0}{P_0}} \times \frac{\frac{I_1}{C_1 + V_1 + D_1}}{\frac{I_0}{C_0 + V_0 + D_0}}$$

1 = $\frac{P_1}{P_0}$ = évolution de la population totale.

2 = $\frac{\frac{C_1 + V_1 + D_1}{P_1}}{\frac{C_0 + V_0 + D_0}{P_0}}$ = évolution de la proportion des célibataires, veufs et divorcés dans la population totale.

4 = $\frac{I_1}{I_0}$ = évolution du nombre de ménages d'une personne parmi les célibataires, veufs et divorcés.

TABLEAU 3. — ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES ISOLÉS ET DE SES DÉTERMINANTS ENTRE 1975 ET 1982

		1	2	3	4	Taux annuel de croissance en %
20-24 ans	H	1,00	1,10	1,30	1,43	5,2
	F	1,01	1,18	1,27	1,52	6,2
25-29 ans	H	0,93	1,34	1,18	1,47	5,6
	F	0,98	1,35	1,10	1,46	5,5
30-34 ans	H	1,39	1,27	1,11	1,97	10,1
	F	1,47	1,36	1,01	2,02	10,5
35-39 ans	H	1,20	1,09	1,22	1,59	6,8
	F	1,20	1,28	1,12	1,72	8,1
40-44 ans	H	0,89	1,01	1,22	1,09	1,2
	F	0,88	1,12	1,09	1,07	1,0
45-49 ans	H	0,93	1,03	1,13	1,08	1,1
	F	0,92	0,99	1,07	0,97	-0,4
50-54 ans	H	1,01	1,08	1,09	1,19	2,5
	F	0,99	0,97	1,14	1,10	1,3
55-59 ans	H	1,52	1,08	1,10	1,80	8,8
	F	1,52	0,97	1,11	1,64	7,3
60-64 ans	H	1,02	0,94	1,10	1,06	0,8
	F	1,01	0,94	1,09	1,04	0,6
65-69 ans	H	0,74	0,93	1,09	0,74	-4,2
	F	0,74	0,98	1,12	0,82	-2,8
70-74 ans	H	1,02	0,93	1,11	1,05	0,7
	F	1,03	0,95	1,12	1,09	1,2
75-79 ans	H	1,18	0,92	1,06	1,15	2,0
	F	1,12	0,95	1,15	1,21	2,8
80-84 ans	H	1,46	0,95	1,12	1,54	6,4
	F	1,20	0,97	1,16	1,36	4,5
85 ans et +	H	1,20	0,99	1,18	1,40	4,9
	F	1,27	0,99	1,17	1,47	5,6
Tous âges	H	1,06	1,08	1,13	1,29	3,7
	F	1,07	1,06	1,08	1,21	2,7

$$3 = \frac{\frac{I_1}{C_1 + V_1 + D_1}}{\frac{I_0}{C_0 + V_0 + D_0}} = \text{évolution de la proportion d'isolés parmi les célibataires veufs et divorcés.}$$

doublé entre 35 et 45 ans). Cette dernière a toujours été plus forte pour les hommes, car même s'ils ont tendance à se remarier davantage que les femmes, ils ont plus subi qu'elles la baisse des remariages entre 1975 et 1982;

- L'augmentation de l'isolement des non-mariés – surtout célibataires – traduction, à ces âges, d'une moindre cohabitation enfants-vieux parents. Le facteur démographique ne joue de façon prépondérante que pour les 30-34 ans, générations du « baby-boom ».

- *Après 55 ans*, en comparaison des deux autres groupes d'âges, la croissance de l'ensemble des isolés a été de moindre intensité; 25,5% entre 1962 et 1975 et 15,9% durant les 7 années suivantes, soit une légère accélération du rythme de progression (respectivement + 1,8% et + 2,1% en moyenne et par an).

Toutefois, étant donné que ces groupes d'âges ont les plus forts taux d'isolement, ils ont contribué à expliquer la moitié de l'ensemble de la croissance des isolés.

Contrairement aux groupes d'âges précédents pour lesquels 1975 marque une casure dans les déterminants de l'évolution, chaque composante a joué ici de manière univoque entre 1962 et 1982.

La composante démographique rend compte de la moitié, environ, de la croissance du nombre des isolés, avec toutefois, une légère diminution de sa contribution durant la 2^{ème} période. La tendance générale à la progression des effectifs âgés, et surtout très âgés, conséquence de l'allongement de la vie, étant parfois contrariée (les classes creuses nées pendant la 1^{ère} guerre mondiale contribuent à réduire l'effectif des 55-64 ans en 1975 et celui des 65-69 ans en 1982), ou au contraire, amplifiée (ce sont les générations les plus décimées par la 1^{ère} guerre mondiale qui avaient 64-74 ans en 1962) par les événements historiques passés.

Par ailleurs, la plus grande survie des couples (résultat des gains en matière de mortalité qu'accentue encore, en outre, l'extinction des générations de veuves de la première guerre mondiale) diminue la proportion de veufs, et par là même, tend à différer l'entrée dans la solitude. D'une façon générale, la proportion de veufs dans la population totale a plus baissé chez les hommes (compte tenu des gains en espérance de vie supérieurs pour leurs conjointes).

En outre, l'amélioration des ressources financières des personnes âgées et le recul de l'incapacité lourde⁽⁵⁾ ont permis à un pourcentage croissant d'individus de vivre de façon autonome. Ces facteurs, doublés du développement des services d'aide à domicile, conduisent à repousser l'âge d'entrée en institution ou de prise en charge familiale. Les propensions à vivre seules des personnes âgées ont, en effet fortement augmenté. Il y a eu, de plus, une accentuation de la tendance entre les 2 périodes intercensitaires, en particulier, chez les 65-74 ans (le taux annuel de croissance égal à 1,3% entre 1962 et 1975 est passé à 1,6% durant les 7 années suivantes pour les femmes et respectivement de 1,2% à 1,5% pour les hommes).

60% des veuves de 70-74 ans étaient solitaires en 1975, 7 ans plus tard, cette proportion correspond aux veuves de 80-84 ans, alors que les 70-74 ans sont désormais près de 68% à vivre seules.

⁽⁵⁾ Mizrahi (A.). – Entre 1965 et 1980, dans la Région Parisienne par exemple, le pourcentage de 60 ans et plus, invalides au point de ne pouvoir mener une vie normale est passée de 47,9 à 31,7%, *Futuribles*, mai, 1985, n° 88, pp. 101-118.

Age, sexe et état matrimonial sont donc autant de critères de disparité dans l'isolement. Parce qu'en France la dimension géographique accentue encore ces contrastes nous nous proposons au travers de quelques exemples – choisis aux extrêmes de la pyramide des âges – de mettre en lumière cette profonde hétérogénéité territoriale.

III.- Les disparités départementales

Degré d'urbanisation, taux d'activité et structures professionnelles, différences d'âges au mariage... sont autant de facteurs qui, à l'échelon départemental, jouent dans le sens de l'accentuation de l'hétérogénéité des situations dans l'isolement des jeunes.

Malgré des comportements féconds différents, le sud-ouest et le nord de la France se rejoignent par leur moindre degré d'isolement des moins de 35 ans : les proportions d'isolés inférieures à 5% n'ont rien d'exceptionnel dans ces régions (Aisne, Pas-de-Calais, Tarn, Landes, etc pour ne citer que quelques cas). A l'opposé, certains départements fortement urbanisés (tels la Gironde ou le Rhône, etc.), ainsi que ceux des Alpes, font tache, les proportions d'isolés y dépassent couramment 10%, Paris atteignant le record maximum de 28% de solitaires (cf. cartes 1 et 2).

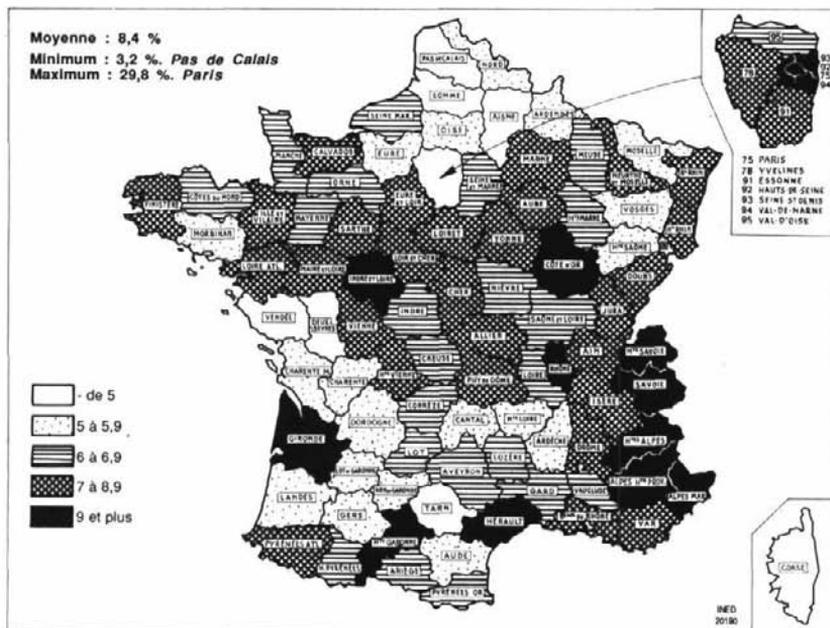
Les écarts de structures professionnelles contribuent fortement, dans quelques cas extrêmes, à expliquer le « sur-isolement » des jeunes. Ainsi, dans les départements très urbanisés, où il y a surreprésentation des cadres supérieurs et des professions intermédiaires, on trouve un fort taux d'isolement féminin, par exemple. De même, il n'y a guère que dans le sud-ouest que la faiblesse de la proportion de solitaires tient à un degré de ruralité élevé. Certes, ces facteurs socio-démographiques interviennent dans l'explication de la hiérarchie des départements, mais ils ne suffisent jamais à expliquer la totalité des contrastes

Sont également, et peut-être surtout, sous-jacentes des conceptions différentes de la famille, des attitudes divergentes vis-à-vis de l'indépendance des jeunes (à la fois de leur part et de celle de leurs proches). L'écart d'âge au mariage en est un exemple : la nuptialité des femmes est, traditionnellement plus tardive en Alsace, Bretagne, ou Auvergne, et a contrario, plus précoce dans le Nord-Pas-de-Calais, en Picardie ou dans les pays de la Loire. De même, si l'on prend comme critère l'isolement des non mariés, le fossé reste grand entre les départements. Ceux qui, pour la plupart, jouxtent une diagonale qui va de l'Ille-et-Vilaine à la Savoie, contrastent avec ceux qui, plus au sud (Lot, Aveyron, Drôme, Lot-et-Garonne, etc.) ou plus au nord (Nord, Pas-de-Calais) ne comptent que très peu de jeunes célibataires solitaires (cf. cartes 3 et 4).

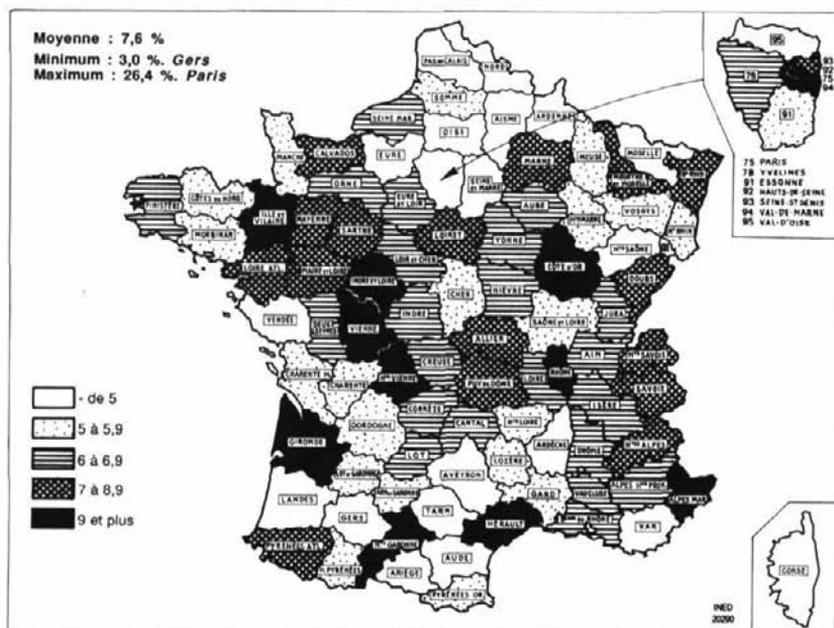
Analysons maintenant de quelles évolutions résultent ces spécificités régionales.

La variation de la proportion d'isolés au sein de la population est la conséquence à la fois des changements de comportement face au mariage (symbolisé par l'évolution du taux de célibat à 35 ans) et des modifications d'attitude des non mariés vis-à-vis de l'isolement. Voyons ce qu'il en est, par exemple, pour les femmes (cf. cartes 5 à 7) durant la dernière période intercensitaire.

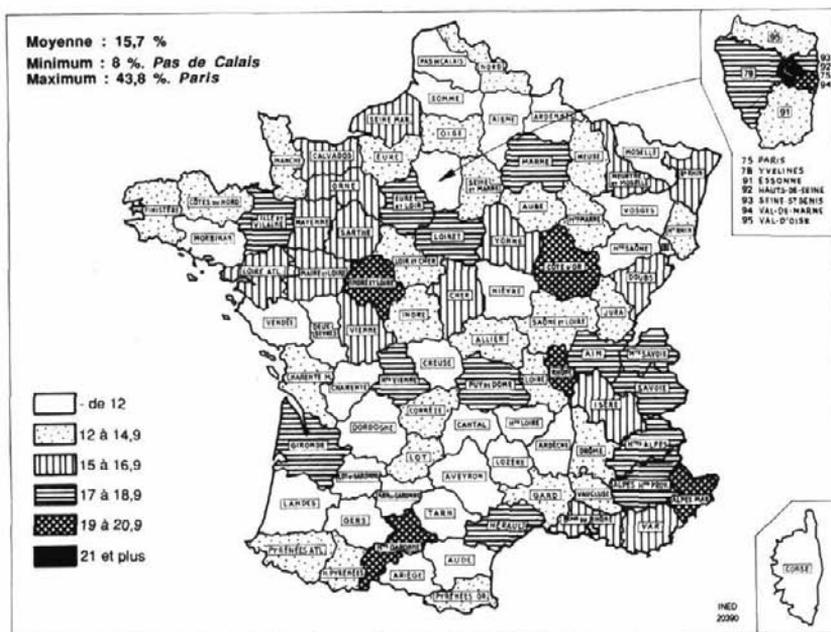
- C'est dans le Sud-Ouest, le sud du Massif Central, le pourtour méditerranéen, et quelques départements de l'Est, que l'on constate les plus fortes augmentations des proportions de solitaires. Ces régions avaient toutes en commun de faibles taux d'iso-



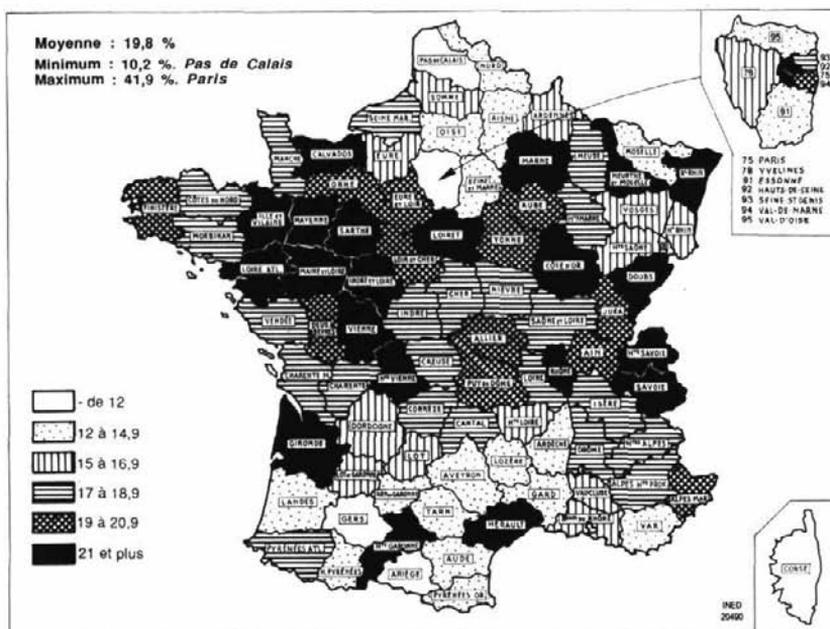
Carte 1.- Proportion d'isolés dans la population totale en 1982 – hommes de 20 à 34 ans



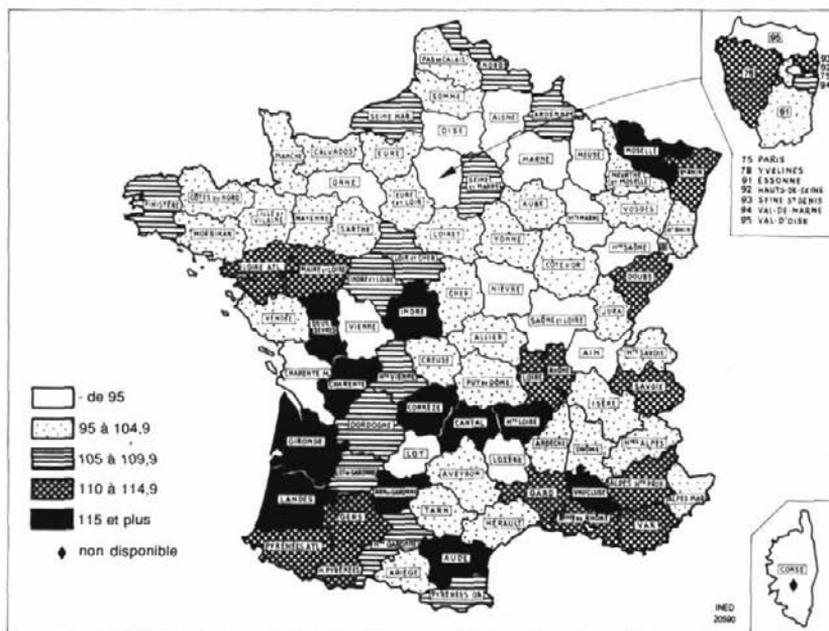
Carte 2.- Proportion d'isolées dans la population totale en 1982 – femmes de 20 à 34 ans



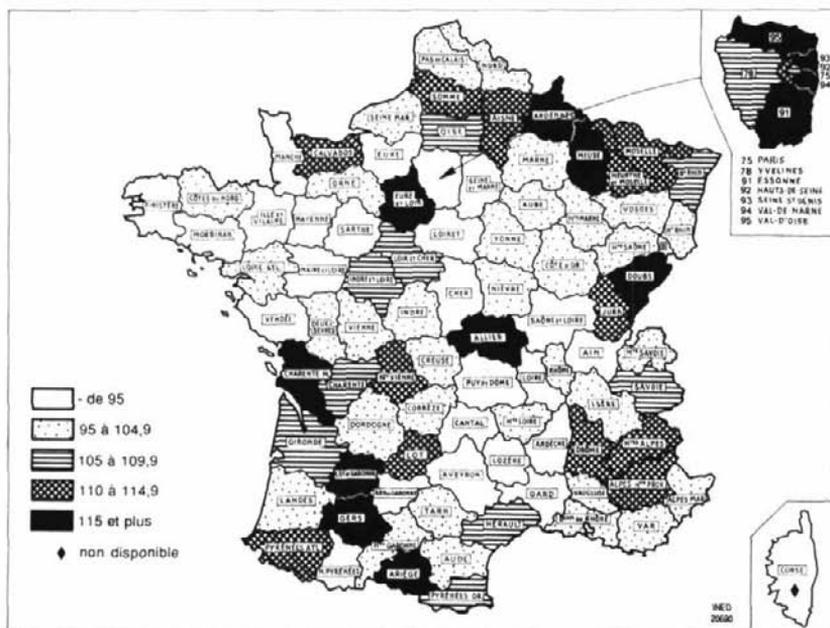
Carte 3.- Proportion d'isolés parmi les non-mariés en 1982 - hommes de 20 à 34 ans



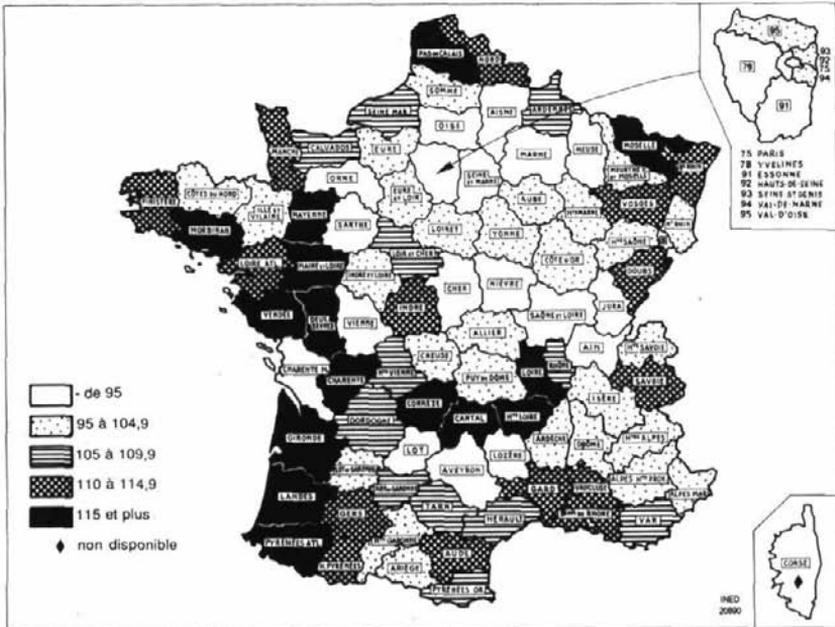
Carte 4.- Proportion d'isolées parmi les non-mariées en 1982 - femmes de 20 à 34 ans



Carte 5.- Evolution (1975-1982) de la proportion d'isolées chez les femmes de 20 à 34 ans : indice par rapport à la moyenne française (indice 100 = + 40,6 %)



Carte 6.- Evolution (1975-1982) du taux de célibat féminin à 35 ans par rapport à l'évolution de la moyenne française (indice 100 = + 15 %)



Carte 7.- Evolution (1975-1982) de la proportion d'isolées chez les femmes non mariées de 20 à 34 ans : indice par rapport à la moyenne française (indice 100 = + 19,3 %)

lement en 1975 et, dans la plupart des cas, les progressions ont résulté de la seule tendance des non mariés à vivre beaucoup plus fréquemment seules.

• Mais, derrière des croissances de proportions d'isolées tout à fait moyennes, se cachent parfois des phénomènes qui se compensent. Ainsi en est-il dans certains départements de l'Ouest (Mayenne, Morbihan, Vendée) et dans le Pas-de-Calais; la moindre augmentation, par rapport au reste de la France, du taux de célibat à 35 ans, contrebalance une forte progression de la propension à vivre seule des non mariées. On peut voir dans ce double phénomène un fort désir d'indépendance des jeunes vis-à-vis de leur famille, qui se manifesterait, à la fois, par une forte propension à vivre seul dans l'état de célibat et par le mariage. Dans ces régions plus religieuses et traditionnelles que la moyenne française, la cohabitation juvénile est sans doute moins répandue.

A l'inverse, notamment en Meurthe-et-Moselle, Meuse et dans la Région Parisienne, le recul de l'âge au mariage a été beaucoup plus accentué. Par contre, le degré d'isolement des non mariées est resté stable. Sans nul doute, un tel résultat dans la Région Parisienne est la traduction d'un fort développement de la cohabitation juvénile, alors que dans les départements du Nord-Est de la France, la crise économique a également joué, contrariant le désir d'autonomie des jeunes : le quadruplement des taux de chômage des femmes de moins de 35 ans, entre 1975 et 1982, place désormais ces zones dans le peloton de tête des régions de fort chômage.

Cette variété d'évolutions n'a que peu remis en cause la forte hétérogénéité des situations. Certes, le coefficient de variation a un peu diminué; calculé sur la proportion d'isolés, il passe de 0,71 en 1975 à 0,6 en 1982, pour les hommes, et de 0,76 à 0,68 pour les femmes; calculé sur la propension à vivre seul, de 0,59 à 0,45 pour les hommes, et de 0,43 à 0,36 pour les femmes. Mais malgré cette tendance à l'homogénéisation, la dispersion reste forte et la hiérarchie des départements inchangée (le coefficient de corrélation des rangs de Searman, calculé sur les distributions des propensions à vivre seules des femmes en 1975 et 1982, s'élève à 0,89, par exemple).

Compte tenu de la quantité et de la complexité des facteurs de disparité, l'époque où il y aura identité de comportements de tous les jeunes Français est, nous semble-t-il, encore lointaine. Dans l'avenir, cette période transitoire de vie en solitaire chez les jeunes tendra-t-elle à se généraliser? Contraintes économiques (chômage, niveau de revenus, parc immobilier...), permanence des traditions socio-culturelles sont autant de facteurs qui freineront le processus d'homogénéisation territoriale.

Pour les jeunes, la vie en solitaire est, souvent, ressentie par ceux qui la vivent comme quelque chose de positif, leur permettant de choisir leurs propres normes de conduite. Pour les personnes âgées, par contre, elle a un caractère de fatalité lorsque survient le décès du conjoint. Les conséquences de cet isolement soudain sont d'autant plus néfastes qu'il se produit le plus souvent dans un univers social déjà bien rétréci. La seule alternative devient alors la prise en charge familiale ou l'entrée en institution. Dans quelle mesure, à l'échelon départemental, ces deux derniers phénomènes contraignent-ils ce passage obligé par l'isolement pour les personnes âgées?

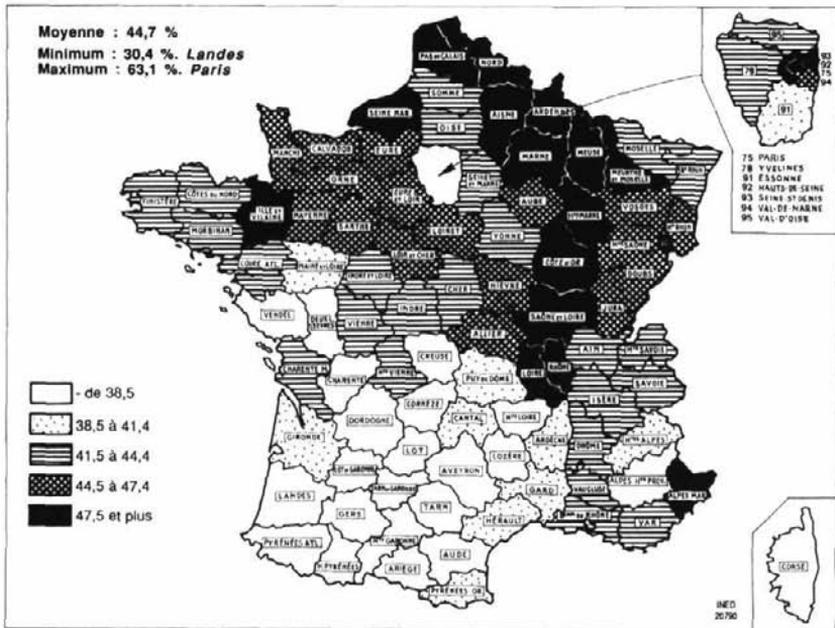
Les 75 ans et plus

La carte de France des «très âgés» est assez classique: on y retrouve la traditionnelle dichotomie Nord-Sud (valable pour la fécondité ou la mortalité): l'isolement est rare dans la France du Sud-Ouest et de la Méditerranée, il est, a contrario, fort dans la France du nord de la Loire.

Si, en moyenne, en France, 44,7% des femmes et 19,7% des hommes de 75 ans et plus vivent seuls, dans les départements du Gers, des Landes, du Tarn-et-Garonne et de l'Aveyron, moins de 32% des femmes et de 15% des hommes sont dans ce cas, à l'opposé, Paris constitue le fief de l'isolement avec plus de 63% des femmes et de 29% des hommes solitaires.

Pour avoir une idée précise des comportements face à l'isolement, il faut enlever le biais des différences de structures matrimoniales (liées, notamment, aux écarts de surmortalité masculine, à l'inégale fréquence des divorces et du célibat). Les mêmes oppositions apparaissent sur la carte 9 de l'isolement des non mariées. L'explication de ces contrastes ne doit donc pas être cherchée dans des facteurs démographiques. Elle résulte plutôt de différences de comportement traduisant à la fois le plus ou moins grand désir des personnes âgées de vivre seules et l'aptitude de leur entourage à les accueillir.

Certes, de grands logements facilitent la cohabitation de plusieurs générations. Ainsi, dans les régions d'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, dans les départements de la Creuse et de la Corrèze, la taille des logements est nettement supérieure à la moyenne. Mais d'autres raisons contribuent certainement à expliquer leur faible taux d'isolement; car



Carte 8. - Proportion d'isolées dans la population totale en 1982 - femmes de 75 ans et plus

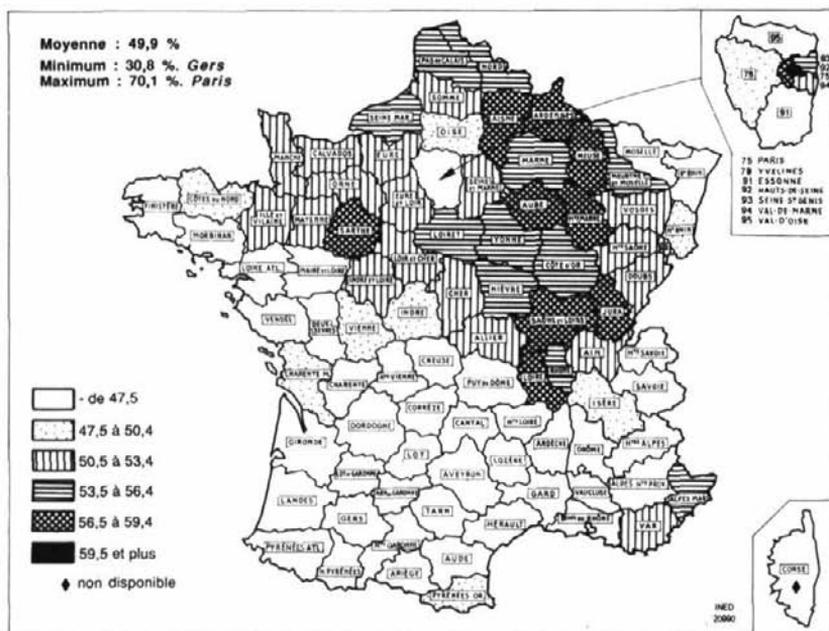
des régions où l'habitat est tout aussi vaste comme le Nord, la Lorraine et la Franche-Comté, comptent parmi les plus fortes proportions de solitaires.

On peut, de plus, se demander si ces contrastes dans l'isolement des anciens tiennent à de réelles différences de conception de la famille ou s'ils ne masquent pas, simplement des degrés différents d'entrée en institution (voir carte 11).

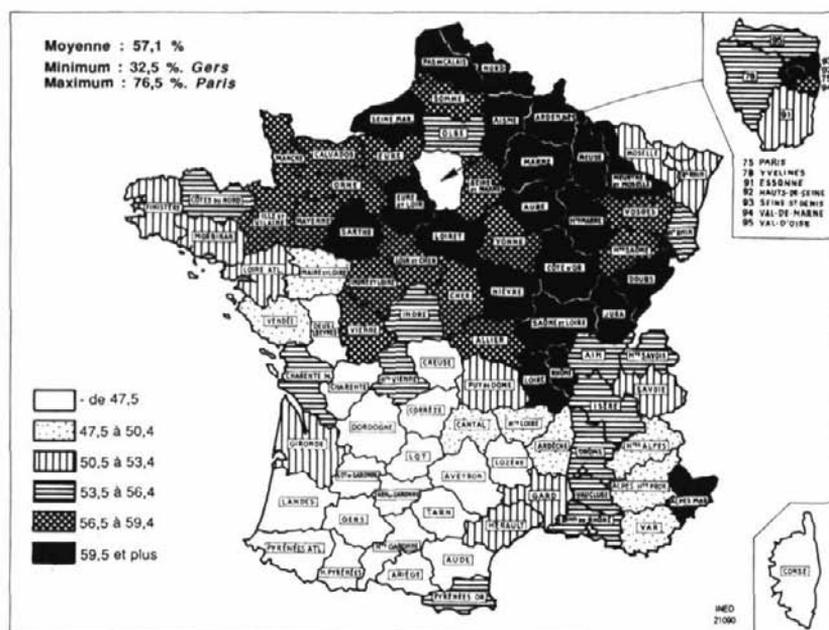
Il est frappant de constater que, dans les régions où l'isolement est le plus faible, peu de personnes âgées vivent dans des maisons de retraite. - le modèle de la « famille souche » où cohabitent plusieurs générations perdure dans le Sud-Ouest et résiste à la famille nucléaire⁽⁶⁾.

A l'opposé, certains départements du Centre-Ouest (comme la Sarthe, la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine) se caractérisent à la fois par de forts taux d'isolement et d'institutionnalisation. Autonomie voulue ou subie des anciens?. Cette forte propension à vivre hors milieu familial n'est-elle pas la simple prolongation d'un désir d'autonomie, que l'on notait déjà chez les jeunes et qui se manifesterait tout au fil des âges : chez les femmes

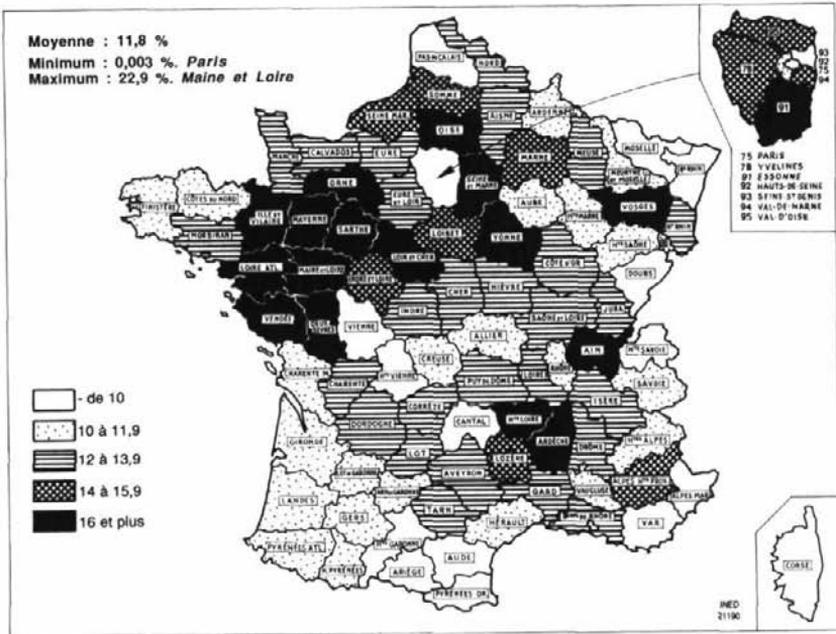
⁽⁶⁾ Le Bras (H.), Todd (E.). - *L'invention de la France*, Paris, Le Livre de Poche/Librairie générale française, 1981, 512 p., cartes, bibliographie, index.



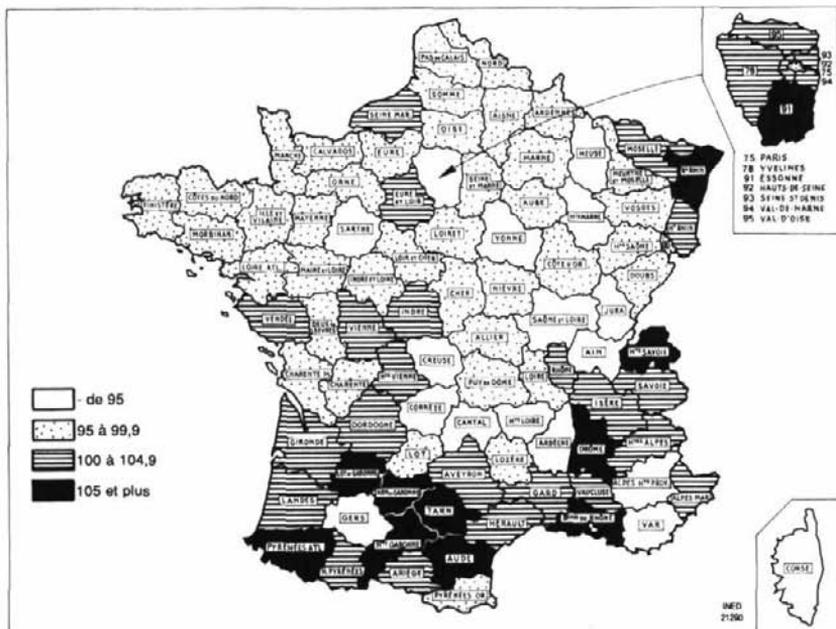
Carte 9.— Proportion d'isolées parmi les femmes non mariées de 75 ans et plus en 1975



Carte 10.— Proportion d'isolées parmi les femmes non mariées de 75 ans et plus en 1982



Carte 11.— Proportion de femmes non mariées vivant dans des établissements sanitaires et sociaux en 1975



Carte 12.— Indice d'évolution (1975-1982) de l'isolement des non mariées par rapport à l'évolution de la moyenne française (indice 100 = + 14,3 %). Femmes de 75 ans et plus

adultes⁷⁾ qui éviteraient les contraintes liées à la prise en charge d'un parent dépendant et peut être aussi, chez les plus âgées.

De quelles évolutions résultent ces contrastes territoriaux ? Observait-on les mêmes hiérarchies en 1975 ? Y a-t-il eu, au cours de la dernière période intercensitaire, accentuation ou resserrement des disparités ?

En premier lieu, il ressort des cartes 9 et 10 une nette progression de la « propension à vivre » en solitaire, durant la dernière période intercensitaire ; en 1975, 42 départements comptaient moins de 45,5 % de non mariées isolées âgées de 75 ans et plus ; ils ne sont plus que 18, sept ans plus tard. A l'inverse, cette proportion ne dépassait 59,2 % qu'à Paris. En 1982, 24 départements l'ont rejoint.

Comme l'illustre la carte 12, il y a eu homogénéisation sur la période 1975-1982 tendance que confirme la légère baisse du coefficient de variation (il passe de 0,163 en 1975 à 0,149 en 1982, le même type d'observation valant chez les hommes : 0,202 à 0,166). En effet, ce sont dans les départements où les taux d'isolement étaient les plus forts initialement que l'augmentation relative a été la plus faible (coefficient de corrélation de - 0,50 pour les femmes, de - 0,62 pour les hommes), alors qu'à contrario, c'est dans les départements où ils étaient les plus faibles qu'ils ont le plus progressé.

Mais ce léger resserrement des écarts n'a rien changé à la hiérarchie des départements ; ceux où l'isolement était le plus fort en 1975 sont toujours dans ce cas, 7 ans plus tard. La valeur élevée du coefficient de corrélation des rangs de Spearman (0,96 pour les femmes et 0,91 pour les hommes) confirme bien cette forte stabilité des positions des départements.

Même si les disparités restent fortes, l'hétérogénéité est moins grande que chez les jeunes. Au premier abord, ce résultat peut sembler paradoxal, le sens des traditions s'émuissant au fil des générations. Chez les jeunes qui ont vécu dans un univers fortement médiatisé, l'uniformité des comportements devrait être plus forte que chez les adultes et, a fortiori, les personnes âgées qui sont les garantes des coutumes. En fait, l'éventail des possibles est beaucoup plus étendu chez les jeunes. Il n'y a pas a priori de limites dans la progression de leur taux d'isolement résidentiel (hormis les contraintes financières), les propensions à vivre seul étant relativement faibles et le recul de l'âge du mariage toujours possible. A contrario, chez les personnes âgées, les propensions à vivre seul, déjà très élevées dans certaines régions en 1975, ne peuvent croître indéfiniment du fait de la perte d'autonomie avec l'avance en âge.

Certes, l'exemple de Paris où 82 % des hommes non mariés de 75 ans et plus et 77 % de leurs homologues féminins vivent seuls peut laisser penser que nous sommes encore loin du plafond. En fait, la quasi absence de maisons de retraite dans la capitale, ainsi que la sous-représentation d'adultes (susceptibles d'accueillir les âgés), logés en outre dans des logements plus petits que la moyenne française biaisent ce taux anormalement élevé. Les personnes âgées parisiennes arrivant au seuil de l'incapacité sont

⁷⁾ C'est, en effet, à elles qu'incombe beaucoup plus fréquemment la prise en charge d'un parent âgé. Ainsi, une étude très détaillée d'un groupe de familles britanniques soignant elle-même des parents âgés gravement invalides a montré que la durée moyenne des soins durant la semaine était de 3 heures et 24 minutes par jour - 3 heures et 11 minutes pour les femmes et 13 minutes pour les maris ! In : *3ème âge et soins de santé*. Actes du colloque sur le vieillissement de la population et les contraintes financières du secteur de la santé, Ottawa, mai 1986.

placées à la périphérie ou accueillies par des enfants vivant hors de Paris, et sortent par là même, du champ géographique d'analyse.

Durant les 20 dernières années (et surtout entre 1962 et 1975), nous avons vu que le facteur démographique a fortement contribué à faire croître la population des isolés. Compte tenu des forts taux d'isolement de la fraction âgée, le vieillissement démographique futur induira automatiquement toutes choses égales par ailleurs, un gonflement de la population des solitaires âgés. Chez les jeunes par contre, le facteur démographique joue à la baisse, et la croissance du nombre d'isolés ne dépendra, dans l'avenir, que du changement des comportements. Contribuera-t-il, comme dans les années passées, à accroître le nombre des isolés? Les contraintes économiques (chômage, durée des études,...), les transformations culturelles sont autant de phénomènes dont les évolutions sont difficiles à prévoir et qui joueront sur l'âge au mariage et la cohabitation des générations.

Les modifications de structures matrimoniales ont joué à la baisse chez les personnes âgées, durant les 20 dernières années, la diminution du veuvage ayant plus que compensé la croissance du divorce, faible dans ces générations. Mais cette évolution se poursuivra-t-elle, les deux phénomènes ne tendront-ils pas à mieux s'équilibrer? On peut, en effet, légitimement penser que les gains en matière de mortalité aux grands âges se poursuivront et continueront à différer encore le seuil d'entrée dans le veuvage. Mais c'est la progression différentielle, selon le sexe, des survivants aux grands âges que dépendent à la fois l'âge d'entrée dans l'isolement et sa durée. Si l'on s'en tient aux hypothèses les plus courantes, qui projettent un maintien des écarts d'espérance de vie, la durée du veuvage devrait se stabiliser. Le temps d'exposition à l'isolement devrait donc rester stationnaire chez les veufs.

Mais, ce serait sans compter avec l'incapacité qui diffère l'âge de sortie de la solitude, par entrée en institution ou prise en charge familiale. Toutes choses égales par ailleurs, la population des solitaires augmentera (ou diminuera) si l'espérance de vie sans incapacité progresse plus (ou moins) vite que l'espérance de vie globale. Il semblerait que, durant les dernières années, la baisse des individus vivant en incapacité lourde ait été moins rapide que l'augmentation du nombre des survivants⁽⁸⁾, mais l'incertitude reste de rigueur et hypothèque toute tentative de projection dans ce domaine.

Toutefois, on peut sans grand risque estimer que la propension à vivre seul augmentera du seul fait de la tendance à l'homogénéisation des situations observées à l'échelon départemental qui devrait logiquement se poursuivre. Face à une cohabitation de plusieurs générations en nette perte de vitesse, les quelques exceptions régionales ne devraient pas résister longtemps encore.

La baisse récente de la fécondité limitera de plus, dans le long terme, le nombre d'enfants potentiellement disponibles pour prendre en charge leurs parents.

Par contre, le contexte socio-économique jouera un rôle non négligeable. En effet, la multiplication et la diversification des services d'aide à domicile permettraient à un nombre croissant de personnes âgées de vivre seules.

⁽⁸⁾ Colvez (A.).— L'état de santé des personnes âgées, *Futuribles*, mai 1985, n° 88, pp. 87-102.

La population des solitaires pourrait également se multiplier, mais au dépens de la qualité de vie, s'il n'y avait pas développement des structures d'accueil pour les non valides (on prévoit, en effet, généralement une progression du nombre des dépendants et les établissements les hébergeant sont actuellement surchargés.) Dans la mesure où les familles ne seraient pas prêtes à assurer leur prise en charge, elles repousseraient alors le seuil psychologique d'incapacité, au-delà duquel elles considèrent qu'une personne âgée ne peut plus rester seule (le confinement au domicile semblant être, à l'heure actuelle, le seuil admis). Et, quand bien même les structures d'accueil se multiplieraient, on peut se demander si les personnes âgées et leurs familles pourraient faire face au coût? C'est ainsi qu'à l'heure actuelle, avec le chômage, on voit croître le nombre de familles qui prennent en charge leurs parents âgés plutôt que de les placer en maison de retraite.